

# CADA DE ROMORANTIN

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la durée de leur procédure. Les personnes y bénéficient d'un accompagnement administratif, juridique et social adapté à leur situation. Pour réaliser ces missions, l'équipe s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, notamment les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Le Cada accompagne également les personnes ayant obtenu une protection internationale dans leurs démarches d'accès à l'emploi et au logement, en vue de faciliter leur intégration.

52 bis avenue de Villefranche, 41200 Romorantin

Ouverture : octobre 2004

Extension au cours de l'année : 9 places

Capacité au 31/12/2024 : 104 places

Nombre de logements gérés : 27 logements dans le parc social

## PUBLIC ACCUEILLI

### 169 personnes accueillies en 2024

#### RÉPARTITION DES ADULTES

61% - FEMMES | HOMMES - 39%

31% - EN FAMILLE | ISOLÉES - 69%

14% - 18-25 ANS

#### PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

24% - AFGHANISTAN : 40 PERSONNES

14% - RD CONGO : 24 PERSONNES

9% - CÔTE D'IVOIRE : 15 PERSONNES

6% - RUSSIE : 10 PERSONNES

4% - BANGLADESH : 7 PERSONNES

## ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

70 personnes (30 ménages) entrées

72 personnes (42 ménages) sorties

18 mois de séjour en moyenne

91% d'occupation en moyenne

70 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

82 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra

30 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA

84% de protections accordées (Ofpra et CNDA)

## AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)\*

89 personnes BPI (49 ménages) hébergées

35 personnes (30 ménages) sorties du dispositif

11 mois de séjour en moyenne à compter de l'obtention de la protection internationale

#### ↳ INSERTION PAR LE LOGEMENT

68% ayant eu accès à un logement pérenne

32% orientées vers un hébergement temporaire

\* personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire